

Procédures d'admission au lycée de Kerneuzec

Admission en classe de seconde

La demande d'admission en classe de seconde au lycée Kerneuzec se fait via l'application internet **Affelnet** (*Affectation des élèves sur le net*).

Attention: ce sont les collèges d'origine des élèves qui doivent faire la saisie du vœu d'affectation en lycée sur **Affelnet**.

L'affectation en classe de seconde est ensuite prononcée par la Directrice Académique. Les familles reçoivent une notification d'affectation.

Les inscriptions au lycée Kerneuzec ont lieu fin juin.

Pour plus de renseignements sur les procédures d'admission post 3ème, consultez [le site de l'Académie de Rennes](#)

Admission en classe de 1^{ère} ST2S

Les demandes d'affectation en classe de 1^{ère} ST2S se font également via **Affelnet**.

Là encore, ce sont les établissements d'origine qui effectuent la saisie des vœux d'affectation des familles.

Admission en classes de Première et Terminale dans les séries générales (ES, L, S) et technologiques (STMG)

Les élèves souhaitant intégrer le lycée Kerneuzec après la **seconde** ou la **première** doivent adresser un courrier à M. le Proviseur en précisant la classe et la série demandées ainsi que les raisons pour lesquelles ils demandent un changement d'établissement.

Ils doivent également joindre leurs bulletins de notes et l'avis de passage du conseil de classe.